



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Territorialisation SNB Elaboration de la feuille de l'État En Martinique

29 janvier 2026

Stratégie
nationale
BIODIVERSITÉ
2030

Une stratégie nationale pour une biodiversité ultramarine préservée

- SNB 2030 : réponse de la France au cadre mondial Kunming-Montréal (COP15)
- Objectifs : 30 % d'aires protégées dont 10 % en protection forte d'ici 2030
- Une démarche territorialisée pour adapter les priorités locales aux ambitions nationales
- La feuille de route État – SNB : outil de coordination entre services, opérateurs de l'État
- Pilotage régional : DEAL + services et opérateurs de l'État + Office de l'eau



6 axes stratégiques pour restaurer, protéger et valoriser la nature

Axe 1 : Renforcer la connaissance

Surveillance de la biodiversité
Plans de gestion

Axe 2 : Réduire les pressions

aires protégées
ZAN
Espèces Exotiques Envahissantes
Récifs coralliens

Axe 3 : Restaurer la biodiversité

points noirs écologiques
plans tortues/iguanes
DECERR

Axe 4 : Sensibiliser

scolaires
sport
entreprises
communication

Axe 5 : Mobiliser les acteurs

collectif biodiversité
colloque biodiversité
préfiguration d'un CEN

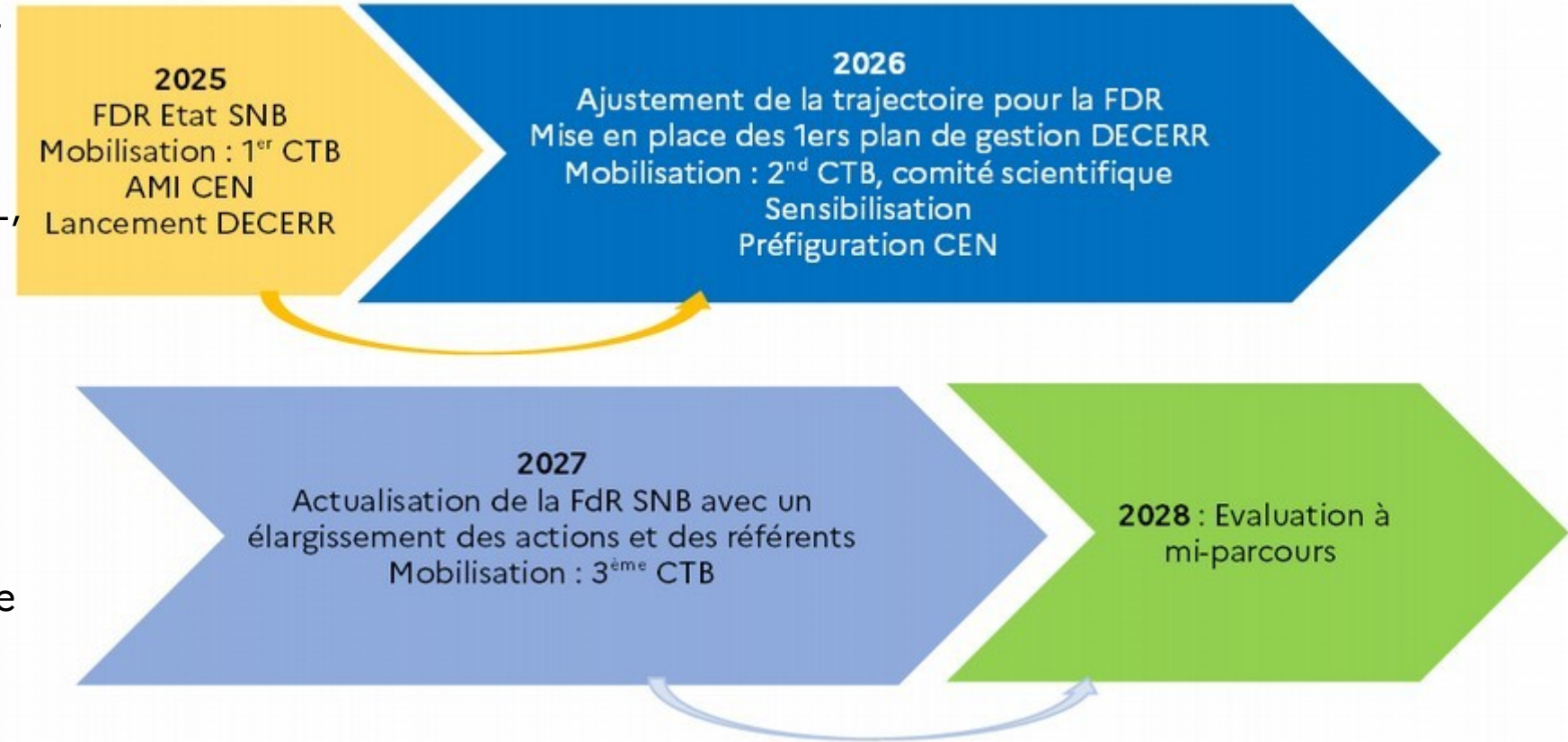
Axe 6 : Garantir les moyens

fonds vert
LIFE
DECERR
financements privés

Une gouvernance partagée et un calendrier progressif

- Feuille de route coordonnée par la DEAL :
- État & opérateurs (DEAL, DM, DAAF, DRAJES, OFB, ONF, CDL, GPMM...)
- ODE
- Réunion annuel des référents feuille de route SNB locale de l'État :
- Élaboration du bilan annuel de la feuille de route et du programme N+1
- Diffusion à la DEB ; Préfet, directions ATE et opérateurs

Rapportage annuel à la Direction de l'Eau et de la Biodiversité du MTE



Les 10 actions prioritaires de la feuille de route SNB

ACTION 1

Renforcer la stratégie aires protégées

ACTION 2

Renforcer la **protection** des récifs coralliens

ACTION 3

Lutter contre les **espèces exotiques envahissantes**

ACTION 4

Sports de nature et pratiques respectueuses de l'environnement

ACTION 5

Lutte contre l'**artificialisation** des sols

ACTION 6

Résorption des **discontinuités** écologiques

ACTION 7

Restauration des **continuités** des cours d'eau

ACTION 8

Restauration des **milieux humides**

ACTION 9

Listes rouges et **espèces protégées**

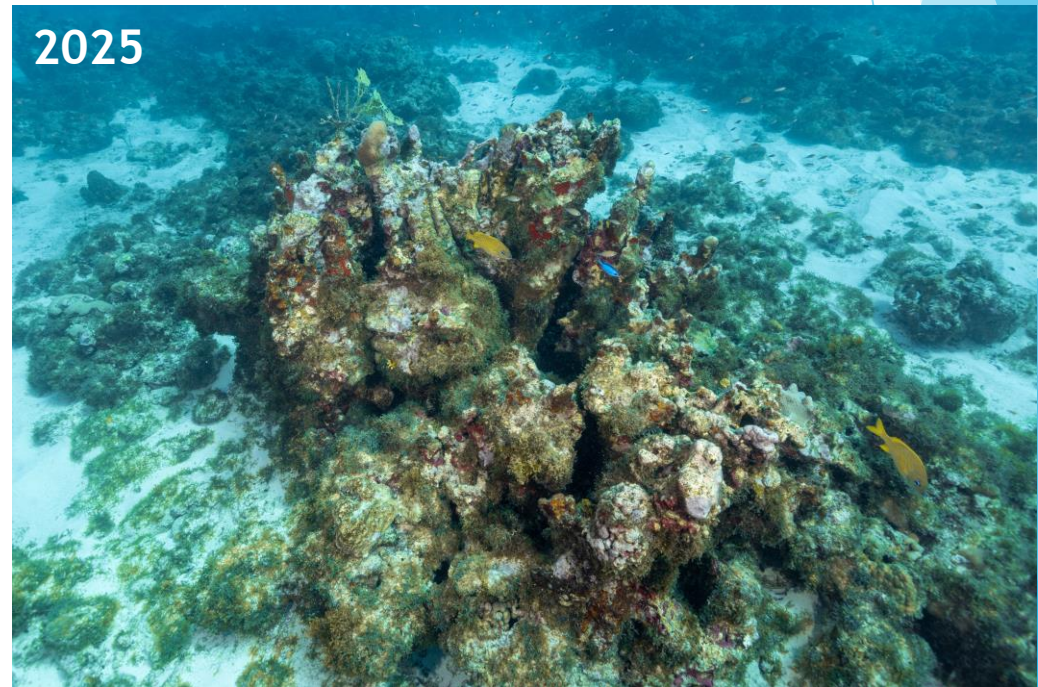
ACTION 10

Conservation des **espèces menacées** (PNA)

Axe 1 – Réduire les pressions qui s'exercent sur la biodiversité

Mesure 1 – Renforcer la stratégie aires protégées
pour atteindre 10% de surface en protection
forte et bien gérer les 30% d'aires protégées

Action 1.1.7 - Renforcer la protection des récifs coralliens outre-mer





Plan d'action du CL IFRECOR : 2025-2030

AXE 1	Connaître et comprendre pour mieux gérer via le suivis des écosystèmes
1	Faire évoluer le réseau de surveillance des récifs coralliens
2	Développer le réseau de surveillance des mangroves
3	Développer le réseau de surveillance des herbiers
4	Améliorer les actions de restauration



Harmoniser les suivis DCE, GCRMN et AMP
(plan mutualisé pour stations, calendrier,
indicateurs, financements)



Développer des suivis herbiers
(tenue d'un atelier régional en 2026)

Aboutir à une **définition locale de
restauration des récifs coralliens**



Plan d'action du CL IFRECOR : 2025-2030

AXE 2 Connaître et comprendre pour mieux gérer via le développement des outils d'aide à la décision	
1	Valoriser les listes rouges
2	Vulgariser la valeur socio-économique des récifs coralliens et écosystèmes associés
3	Aider à développer les projets de recherche
AXE 3 Fédérer et mettre en réseau les acteurs pour développer les échanges et valoriser les expériences	
1	Restructurer la gouvernance et redynamiser l' animation du comité local IFRECOR
2	Développer le partage d'expérience et la coopération régionale et internationale
3	Capitaliser et mutualiser les connaissances et les données

Participer et
contribuer aux
comités nationaux
annuels de l'IFRECOR

➤ CN 2025 - en
Martinique



 **PREFET
DE LA
MARTINIQUE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Plan d'action du CL IFRECOR : 2025-2030

AXE 4	Informier, former et éduquer pour changer les comportements
1	Renforcer les actions de sensibilisation en milieu scolaire et extra-scolaire
2	Soutenir la création de supports éducatifs et informatifs sur les récifs coralliens et écosystèmes associés
3	Former les usagers de la mer aux pratiques respectueuses du milieu marin
4	Mobiliser et sensibiliser les élus, les juristes et le grand public à la protection des récifs coralliens et écosystèmes associés



Promouvoir le développement des **réseaux de sciences participatives**

Installer des panneaux de sensibilisation sur la biodiversité marine avec les bons gestes sur les sites à enjeux



Organiser des événements grand public en veillant à impliquer les élus

Plan d'action du CL IFRECOR : 2025-2030

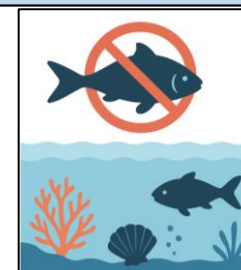
AXE 5	Réduire les effets négatifs sur les récifs et écosystèmes associés dus aux activités humaines
1	Gérer plus rationnellement les activités humaines
2	Renforcer la prévention des Espèces Exotiques Envahissantes Marines
3	Développer la méthode MERCI-COR
AXE 6	Développer les moyens d'actions
1	Développer les moyens financiers
2	Développer les outils réglementaires

Rédiger et mettre en œuvre un **plan de biosécurité pour le Grand Port** déclinable auprès des marinas



Appuyer l'élaboration d'un arrêté de **protection des palétuviers et herbiers marins**

Impliquer le secteur privé et touristique via des mécanismes incitatifs > **création d'un label IFRECOR**



Nouvelle gouvernance du Comité Local IFRECOR



En cours d'officialisation par arrêté préfectoral



Mesure 27. Renforcer la protection et inverser le déclin des espèces menacées, en particulier en Outre-mer

- **Action 2.27.1** *Établir/réviser les listes rouges nationales et régionales et les listes d'espèces protégées*

Julie GRESSER / Pauline BELLENOUE/ Ariane JAMIN
– DEAL Martinique
Colloque Biodiversité, Martinique, 29 janvier 2026



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

CONTEXTE

Forte responsabilité du patrimoine naturel en Martinique



CBNMQ

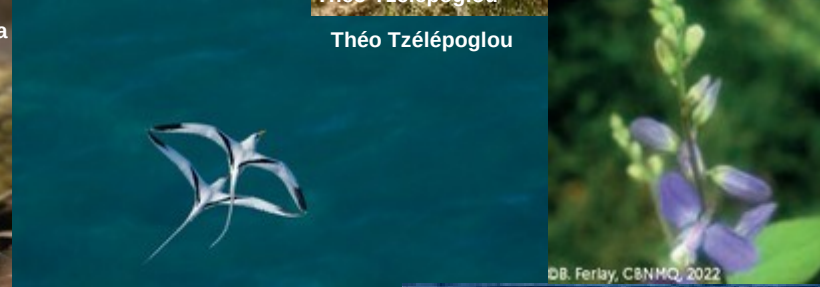
Maël Dewynter



Crédits photos:
F. Melki



Maxime Briola



Théo Tzélépoglou

Théo Tzélépoglou



DB. Ferlay, CBNMQ, 2022



Eddy Poirier

Fabien Védie



Régis Delannoye



Gérard Issartel

DEAL



Fabien Lefebvre



Béatrix Conde

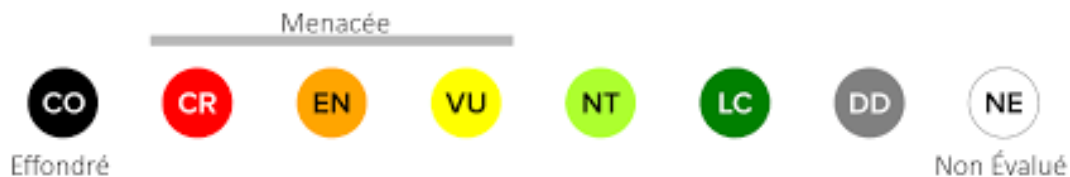


Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Contexte



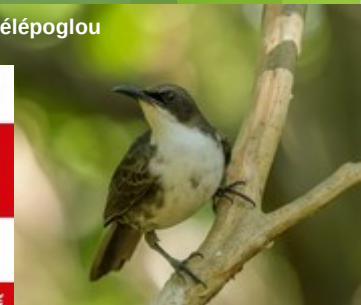
Connaissances → Liste rouge → Protection adaptée
en fonction l'état de menace pesant sur l'espèce



Liste rouge régionale faune terrestre de 2020

AM et AP : Flore (1988), Oiseaux (1989), Dynaste (1995), Matoutou (2017), Coraux (2017), mammifères terrestres (2018), Reptiles et amphibiens (2019) mammifères marins (2020), tortues marines (2022)

Théo Tzélépoglou



CBNMQ



Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Ambition 2030

Acquisition de connaissances : Fonge

Révision de liste rouge régionale : oiseaux migrateurs

Création de liste rouge régionale :

- flore
- poissons côtiers des Antilles françaises
- mangroves et forêts marécageuses des Antilles françaises



Ambition 2030

Révision prévue d'arrêtés ministériels AM :

- flore vasculaire (1988)
- oiseaux avec ajout de la protection des habitats et de l'interdiction de perturbation individuelle (1989)

Révision à envisager pour les coraux (2017)

suite aux différents épisodes de blanchissement et maladies

Création de nouveaux AM : insectes, mollusques terrestres et d'eau douce, faune des rivières, espèces végétales marines (herbiers, mangroves)



Pierre Courtinard



Etat d'avancement

Milieu Terrestre / Faune



→ **Arrêtés ministériels faune terrestre :**

2022 – 2025 : Phase de **concertation/échanges en local** notamment avec le **CSRPN** faite pour les **4 AM** faune terrestre et **envoi de la demande, premiers échanges techniques** avec DEB (oiseaux)

2026 : *finalisation des échanges techniques DEAL/DEB, consultation CNPN et du public par la DEB*

> *maître d'ouvrage : **DEAL / DEB***

→ **Révision liste rouge oiseaux migrants** : courrier 2026 et révision à venir

> *maître d'ouvrage : **UICN***



Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Etat d'avancement Milieu Terrestre / Flore



→ **Arrêté ministériel flore vasculaire** : révision à partir de la méthodologie nationale.

*2026 : Consultation en cours d'experts par le **CBNMQ** avant transmission d'une liste d'espèces végétales à proposer à la protection, à la **DEAL***



Maël Dewynter



©B. Ferlay, CBNMQ, 2022



Etat d'avancement

Milieu Marin



→ **Liste rouge Poissons côtiers des Antilles françaises**
2025 : inventaires et phase des pré-évaluations finalisés
2026 (1ère semaine d'avril) : **Atelier de validation des espèces et leur classement pour la Liste rouge**
> maître d'ouvrage : **UICN**

→ **Arrêté ministériel de protection des coraux**
2026 : discussion avec membres du Comité local IFRECOR dans une de ses **commissions thématiques (à programmer)**
> maître d'ouvrage : **DEAL**



Direction
de l'environnement,
de l'aménagement et du logement

Mesure 18 Action

1.18.2

Roxane GABRIEL
Conseillère d'Animation Sportive
Référente Transition Ecologique et Sport
de Nature



Mesure 18 : Accompagner les secteurs du tourisme, de la culture et du sport pour réduire leurs impacts sur la biodiversité

Actions 1.18.2 : Encourager les comités, ligues et clubs de sports de nature à adopter des pratiques respectueuses de la nature et à les promouvoir

Contexte

Grande diversité d'activités touristiques, culturelles et **sportives** en Martinique.

L'envie croissante d'évasion, de nature, de culture, de tourisme et d'activités sportives, ont suscité de **nouvelles vocations** et renforcé les **attentes des citoyens envers les espaces naturels**.

Si ces pratiques participent à la sensibilisation, à la nécessité de **protéger la biodiversité**, elles peuvent aussi, en cas de forte fréquentation, engendrer des **impacts négatifs**, parfois importants, notamment dans des zones à forte valeur patrimoniale ou écologique, telles que UNESCO -cœur de bien-, la Réserve Biologique Intégrale ou d'autres secteurs protégés.

Les Sports de nature en Martinique

Terrestre

Beach, canyoning, course à pied, Escalade, golf, Triathlon, Motocyclisme, Randonnée Pédestre, Randonnée Equestre, VTT, 4x4, quad

Sub/Aquatique

Plongée (Apnée, chasse sous marine, plongée libre avec ou sans scaphandre), nage en eau libre, Longe côte

Nautique

Activité à foil, Aviron, canoë-kayak, Motonautisme, kite surf, modélisme naval, pêche sportive, voile, surf.

Aérien

Aéromodélisme, cervolisme, drone, parachutisme, parapente



L'ACTION

ACCOMPAGNER

Organisateurs d'événements sportifs, fédérations, ligues et professionnels

Les acteurs des sports de nature

Clubs et associations sportives

Démarches en faveur de la préservation des sites naturels, des espaces verts et de la biodiversité

Véritables ambassadeurs de sa préservation



Formation des accompagnateurs, des formateurs et des licenciés

Développement d'actions éducatives en partenariat avec les fédérations de sports de nature adaptées à notre climat tropical et à la réalité territoriale.

Aider à **améliorer les partenariats** entre structures sportives, gestionnaires d'espaces protégés

Favoriser la communication de l'engagement au travers d'outils de reconnaissance tels que les badges Communauté et Eco agir.



CALENDRIER

2025-2026

Recensement et état des lieux des organisateurs de manifestations sportives et des structures sportives engagés ou non dans une pratique respectueuse de la nature et sa promotion.

Communication autour des badges *Communauté* et *Éco agir* qui attestent respectivement de la sensibilité et de l'engagement des personnes et structures sportives qui pratiquent leurs sports dans le respect des milieux naturels traversés.

Mise en place d'un comité de pilotage et d'une action pilote.

2026-2027

Déploiement localement de formations effectuées au niveau national, notamment dans le cadre du projet Biolive du pôle ressource national des sports de nature.

2027-2030

Poursuite et approfondissement des actions, avec une évaluation régulière des résultats et une adaptation continue des démarches.